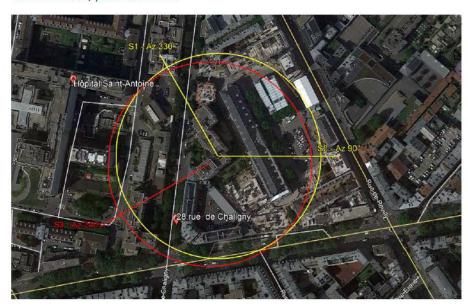
Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

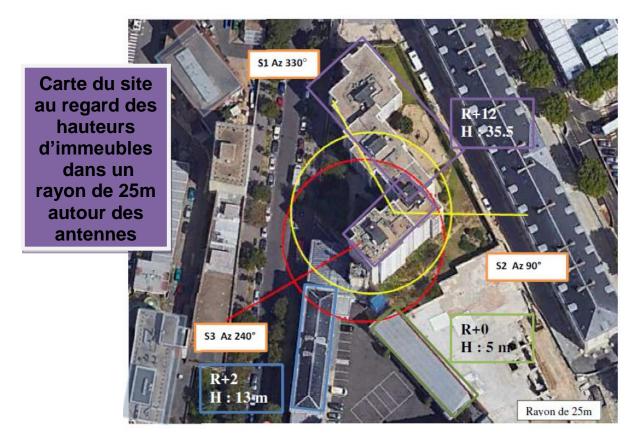
Informations générales :							
Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème				
Nom de site		Numéro	T16787				
Adresse du site	28bis, rue de Chaligny	Hauteur	R +12 (35.50m)				
Bailleur de l'immeuble	Social - SNI	Habitations					
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 2600MHz sur un site 2G/3G/4G						
Complément d'info	Free présent (0/120/240°)						
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?							
	Calendrier de suivi du dossi	er					
Date de validation de la v	version précédente du dossier		24/07/2014				
Date d'enregistrement à	l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)		04/04/2019				
Date limite de réponse de	04/06/2019						
Historique et contexte	néant						
	Objet de la demande						
Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.						
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz . L'orientation des antennes est 90°, 240° et 330°.						
Distance des ouvrants	2m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 9°				
Estimation	90°< 3V/m/240°< 2V/m /330°< 2V/m	Vis-à-vis (25m)	330° R+12				
Divers							
Incidence visuelle							
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz						
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.						
Hauteur antennes/sol	38m						
Date:	Conformité du dossier						
Observations Mairie d'arrondissement:							
Avis AEU :		Favorabl	e Défavorable				

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Saint- Antoine	184 Rue du Faubourg Saint- Antoine, 75012 Paris	31 m	Non	105 m	>1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

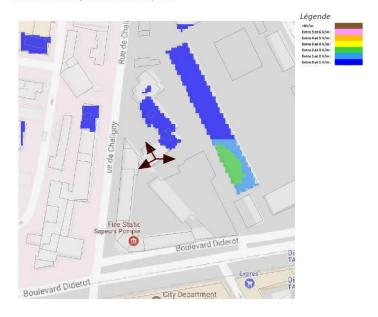




Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 90°

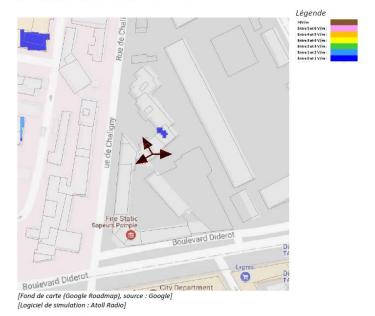
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



c) Conclusions

 $Les\ simulations\ en\ espace\ libre\ indiquent\ les\ niveaux\ maximums\ suivants\ par\ antenne:$

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	25,5 m	31,5 m	31,5 m

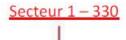
Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts





Secteur 2 - 90°





Secteur 3 - 240°

